

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA
DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS
D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	
ou Dénomination (pour les personnes morales) : QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse : N° 44, Place Saint Corentin	
Commune QUIMPER	
Code postal 29107	
Nature des activités :	
.....	
.....	
Qualification : Communauté d'agglomération	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>) 1-2 couples	Espèces nicheuses certaines/probables au sein des habitats impactés (Bâtiments, fourrés, bosquets, arbres isolés, zones de friche)
B2 Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>) 3 couples	
B3 Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>) 1 couple	
B4 Goéland argenté (<i>Larus argentatus</i>) 1 couple	
B5 Goéland brun (<i>Larus fuscus</i>) 2 couples	
B6 Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>) 1 couple	
B7 Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>) 2 couples	
B8 Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>) 1-2 couples	
B9 Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i>) 1-2 couples	
B10 Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>) 1-2 couples	
B11 Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)	

2-3 couples	Espèces potentiellement utilisatrices des habitats impactés par le projet (alimentation, repos)	
B12 Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)		
I-2 couples		
B13 Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)		
I-2 couples		
B14 Rougegorge familier (<i>Erithacus rubecula</i>)		
I-4 couples		
B15 Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>)		
I-2 couples		
B16 Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>)		
I couple		
B17 Fauvette des jardins (<i>Sylvia borin</i>)		
I-2 couples		
B18 Hypolais polyglotte (<i>Hippolais polyglotta</i>)		
I couple		
B19 Bergeronnette des ruisseaux (<i>Motacilla cinerea</i>)		
I individu		
B20 Choucas des tours (<i>Corvus monedula</i>)		
Une dizaine d'individus		
B21 Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)		
Une dizaine d'individus		
B22 Martinet noir (<i>Apus apus</i>)		
Une dizaine d'individus		
B23 Bouvreuil pivoine (<i>Pyrrhula pyrrhula</i>)		
I individu		
B24 Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>)		
I individu		
B25 Mouette rieuse (<i>Chroicocephalus ridibundus</i>)		
8 individus		
B26 Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>)		
3 individus		
B27 Pipistrelle commune (<i>pipistrellus pipistrellus</i>)		
Nombreux individus		
B28 Pipistrelle de Kuhl (<i>pipistrellus kuhlii</i>)		
Nombreux individus		
B29 Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)		Espèces utilisatrices des fourrés et milieux ouverts impactés (reproduction, alimentation, repos)
Une dizaine d'individus		
B30 Lézard à deux raies (<i>Lacerta bilineata</i>)		
I individu		

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

- | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Etude écologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> | Autres | <input type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Projet d'aménagement du secteur Eau Blanche pour création d'un nouvel équipement : la grande salle, une clairière et des stationnements.

.....
.....
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Suppression de 4.67 ha d'habitat d'espèces protégées

.....
.....
Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

.....
.....
Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :Le maître d'ouvrage s'appuiera sur une ou des structures spécialisées pour réaliser ces opérations (bureau d'études en environnement ou écologie qualifié)

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : 2022-2025.....
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Bretagne
Départements : .Finistère (29).....
Communes : Quimper

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION. QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
- Mesures de protection réglementaires
- Mesures contractuelles de gestion de l'espace
- Renforcement des populations de l'espèce
- Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : CF partie C : les mesures de création de milieux favorables seront bénéfiques au renforcement des populations existantes.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Une synthèse de la mise en œuvre des opérations ainsi que du suivi scientifique sur le site projet et sur les sites de compensation sera transmis aux services de l'Etat.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à
le
Votre signature


La présidente
Isabelle ASSISI

DEMANDE DE DÉROGATION
 POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
 • cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2
 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. Votre identité

Nom et prénom :
 Ou dénomination (pour les personnes morales) : QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
 Nom et prénom du mandataire (le cas échéant)
 Adresse : n° 44 , place Saint Corentin
 Commune QUIMPER
 Code postal 29 107
 Nature des activités
 Qualification Communauté d'agglomération

B. Quels sont les spécimens concernés par l'opération

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	Une dizaine d'individus	Si nécessaire, déplacement en amont des impacts vers les fourrés préservés du site
B2 Lézard à deux raies (<i>Lacerta bilineata</i>)	1 individu	Si nécessaire, déplacement en amont des impacts vers les fourrés préservés du site

(1) Nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. Quelle est la finalité de l'opération ?

Protection de la faune et de la flore <input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures <input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens <input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts <input type="checkbox"/>
Conservation des habitats <input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux <input type="checkbox"/>
Inventaire de population <input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété <input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique <input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique <input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique <input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique <input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre <input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur <input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage <input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités <input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
 Projet d'aménagement du secteur Eau Blanche pour création d'un nouvel équipement : la grande salle, une clairière et des stationnements.

D. Quelles sont les modalités et les techniques de l'opération

D1. Capture ou enlèvement

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire Avec relâcher sur place Avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher
 S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : transfert immédiat vers les espaces préservés du site
 Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec époussette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquages des animaux (description et justification)

D2. Destruction

Destruction de nids
Destruction des œufs
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser
Par pièges létaux Préciser
Par capture et euthanasie Préciser
Par armes de chasse Préciser
Autres moyens de destruction Préciser : Destruction potentielle au cours des opérations de défrichement hivernaux d'individus de reptiles potentiellement utilisateurs du site en phase d'hivernage

D3. Perturbation intentionnelle

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir : Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

E. Quelle est la qualification des personnes chargées de l'opération

Formation initiale en biologie animale Préciser : Le maître d'ouvrage s'appuiera sur une ou des structures spécialisées pour réaliser ces opérations (bureau d'étude en environnement ou écologue qualifié)
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser :

F. Quelle est la période ou la date de l'opération

Préciser la période :
Ou la date : Automne 2023

G. Quels sont les lieux de l'opération

Régions administratives : Bretagne
Départements : Finistère
Cantons :
Communes : Quimper

H. En accompagnement de l'opération, quelles sont les mesures prévues pour le maintien de l'espèce concernée dans un état de conservation favorable

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée
Parties B et C Les mesures d'évitement, de réduction et de compensation, par création de milieux favorables, permettront un renforcement des populations existantes.

I. Comment sera établi le compte rendu de l'opération

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : une synthèse de la mise en œuvre des opérations ainsi que des suivis mis en place aux fréquences préconisées sera présentée aux services de l'Etat.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à
Le
Votre signature



La présidente
Isabelle ASSIH